

Adresse de facturation

Nom prénom :

Adresse :

NPA Lieu :

Dates de location

Vaisselle récupérée au CO ERVEO le :

Vaisselle rendue le :

Location

			Total	Qte louée
<input type="checkbox"/>	Verres à eau ERVEO	25 cl	500	
<input type="checkbox"/>	Verres à vin ERVEO	10 cl	500	
<input type="checkbox"/>	Assiettes rondes grand format		500	
<input type="checkbox"/>	Bols à salade	450 ml	500	
<input type="checkbox"/>	Couteaux		500	
<input type="checkbox"/>	Fourchettes		500	
<input type="checkbox"/>	Petites cuillères		500	
<input type="checkbox"/>	Caisses de transport			

Lavage

La vaisselle est lavée par les cuisines de l'ERVEO : Oui¹ Non²

¹ La vaisselle doit être exempt de déchets alimentaires.

² Dans le cas contraire, la vaisselle doit être rendue propre et sèche dans les caisses mises à disposition.

Prix

Pour l'ensemble des prestations **un montant de CHF** sera facturé à l'adresse susmentionnée.

Perte de matériel

En cas de perte ou de détérioration (hors usure normale) de la vaisselle louée, l'ERVEO se réserve le droit de facturer le remplacement du matériel.

Le prix est fixé à 2.- l'unité endommagée ou perdue.

L'ERVEO vous conseille de facturer une consigne sur le matériel lors de votre manifestation.

Ainsi fait à Orsières, le

Pour l'ERVEO

Pour le représentant de la manifestation